

## **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

<b>N° PROJET</b>	<b>NOM DU PROJET</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total des 3 années</b>
1	Mise aux normes du Centre communautaire de Weedon	290 000 \$	280 000 \$	280 000 \$	850 000 \$
2	Mise à niveau de la télémétrie des 3 secteurs (Weedon centre, St-Gérard et Fontainebleau)	155 000 \$	155 000 \$	155 000 \$	465 000 \$
3	Installation de compteurs d'eau (40 ICI et 20 résidentiels au coût approx. De 3000\$ / chacun)	180 000 \$	180 000 \$	180 000 \$	540 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>625 000 \$</b>	<b>615 000 \$</b>	<b>615 000 \$</b>	<b>1 855 000 \$</b>

### **DIRECTIVES DU PTI**

- Le plan triennal d'immobilisations (PTI) constitue un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Municipalité prévoit réaliser et/ou initier au cours des prochaines années
- L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, un engagement ou même une garantie de réalisation
- Certains projets inscrits au PTI sont sous réserve d'approbation d'une subvention, d'une approbation gouvernementale, etc.
- Chaque projet doit être approuvé par le conseil municipal avant d'être amorcé.